

Nos références : COM036555 du 28/11/2023
Compte client : 05900944
Vos références : CDE DEV0183001 GRAND DELTA HABITAT
Adresse de livraison

SI CONTACT
 110 Rue Emilien Gautier
 13290 Aix en Provence Cedex
 France

Votre contact : DWI DW Pro interne
 E-mail :
 Tél : 04.42.90.16.04

Adresse de facturation

SI CONTACT
 110 Rue Emilien Gautier
 13290 Aix en Provence Cedex
 France

N° TVA intra. client :

Nous avons déménagé depuis le mardi 19 avril 2022! Voici notre nouvelle adresse :
110 rue Emilien Gautier, ZAC de Lenfant, 13290 Aix-en-Provence.
Vos interlocuteurs ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et email restent inchangés.

Référence	Désignation	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
<u>BL N° 75288 du 12/02/2024</u>					
SAMSUNG QE55T	Moniteur 55" - QET - LCD/LED - 3840x2160 - 300 cd/m2 - VESA 200x200 - HP 2X10W - 16/7 - 14.1 Kg (Eco-participation unitaire HT : 2,08) N° Série : 0C2JHNDWA00142	1	782,00	782,00	1
DWPRO CHORUS	Chorus - Meuble colonne, simple écran > 32'' - Avec tablette caméra (avec roulettes ou patins, à préciser à la commande).	1	552,30	552,30	1
FOURNITURE	FOURNITURE DE MATERIEL	1	25,00	25,00	1
YEALINK UVC40-BYOD/B	UVC40-BYOD - Barre vidéo USB tout-en-un avec hub BYOD box 1206607 - UVC40 - 20M pixels camera - Super-wide FoV : 140? - 4x digital -- N° Série : 806005F127000245 1300004 - BYOD cable hub with 1.5m USB-C cable N° Série : 800004F070000520	1	609,51	609,51	1
Sous-total BL : 1 968,81					

Code	Tx	Base HT	Montant TVA	Eco-participation HT	2,08	Total HT	1 970,89 €
1	20,00	1 970,89	394,18			Total TVA	394,18 €
Conditions de règlement :		Echéance : 30/04/2024		Domiciliation DWPRO : SOCIETE GENERALE BIC : SOGEFRPP IBAN : FR76 30003 00050 00025712708 34		Total TTC	2 365,07 €
Virement à 45 jours fin de mois				Devise : EUR		Page 1/1	

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passé la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)